

Décision individuelle n°2021- 0397

Du 18 octobre 2021

Proposition de mise en vente de nouveaux produits

La directrice de l'établissement public du Parc national des Cévennes,

Vu les articles R331-23 et R331-25 du code de l'environnement,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu la délibération n°202000091 du 12 mars 2020 par laquelle le conseil d'administration a délégué à la directrice sa compétence en matière de politique tarifaire de l'établissement,

DECIDE :

Article 1^{er} : Le prix des nouveaux produits proposés à la vente par le Parc national des Cévennes est fixé comme suit à compter du 21 octobre 2021 :

	désignation	Prix vente
		€ TTC
	T SHIRT – HOMME CHOUETTE 1970 - M	19,50 €
	T SHIRT - HOMME CHOUETTE 1970 - L	19,50 €
	T SHIRT - HOMME CHOUETTE 1970 - XL	19,50 €
	T SHIRT – HOMME RICE - M	19,50 €
	T SHIRT - HOMME RICE - L	19,50 €
	T SHIRT - HOMME RICE - XL	19,50 €
	T SHIRT – HOMME PNC BLEU - M	19,50 €
	T SHIRT - HOMME PNC BLEU - L	19,50 €
	T SHIRT - HOMME PNC BLEU - XL	19,50 €



La directrice de l'établissement public
du Parc national des Cévennes

Anne LEGIÈRE




Parc national des Cévennes

6 bis place du Palais • 48400 Florac-Trois-Rivières

Tél. +33 (0)4 66 49 53 00 • Fax: +33 (0)4 66 49 53 02

www.cevennes-parcnational.fr • info@cevennes-parcnational.fr

